



Éditorial

par Benoit Ferland



Lorsqu'on compare les bibliothèques publiques québécoises avec celles des autres provinces canadiennes, on peut malheureusement

constater qu'elles se classent dans la queue du peloton (dernières ou avant-dernières) pour huit indicateurs comparables.¹ Les difficultés de ces bibliothèques ne se limitent pas à un financement déficient, mais aussi à leur mode de gouvernance. On peut en effet remarquer que les efforts du gouvernement provincial visant à encourager la lecture publique se retrouvent parfois presque annulés par des décisions locales plus ou moins éclairées telles la tarification de l'accès, des heures d'ouverture restreintes et un personnel professionnel en nombre insuffisant.

Une solution intéressante à ces problématiques consisterait en l'élaboration et en l'adoption d'une loi sur les bibliothèques du Québec. La Commission d'étude sur les bibliothèques publiques soulignait, dès 1987, l'importance pour les bibliothèques publiques de s'appuyer sur une loi.² Malgré tout, après l'abrogation, en 1992, de la précédente législation, datant de 1959, le gouvernement québécois n'a pas adopté d'autre loi sur les bibliothèques publiques. Les articles prévus à cet effet dans la loi créant le Ministère de la Culture, devenu depuis le Ministère de la Culture et des Communications,

Pour une loi sur les bibliothèques publiques au Québec

sont nettement insuffisants. La notion de bibliothèque publique s'y trouve trop diluée. Il faut donc songer très sérieusement à une véritable législation portant spécifiquement sur cette question.

Dans le passé, des mesures législatives ont eu un effet sur le développement des bibliothèques publiques. Signalons à titre d'exemple que de telles mesures ont eu un impact positif sur les bibliothèques publiques ontariennes. Évidemment, certains prétexteront qu'en Ontario une tradition a précédé ces mesures. Même s'ils n'ont pas tort, rappelons tout de même qu'au Québec une tradition aurait pu poindre, mais qu'elle a été étouffée en ses débuts (fin du 19^e siècle) par le conservatisme et plus tard par l'indifférence gouvernementale (20^e siècle).

Le fait de créer une loi spécifique sur les bibliothèques publiques viendrait confirmer l'importance accordée par l'État au développement de la lecture publique. Cette loi pourrait probablement donner l'impulsion nécessaire au rattrapage des bibliothèques publiques québécoises par rapport aux autres provinces canadiennes. Une loi permettrait aussi de définir le rôle accordé aux bibliothèques publiques au sein de la communauté. Elle désignerait l'organisme responsable de leur gestion sur le plan local. Elle permettrait également de fixer les bornes des priorités de services.

De plus, une telle loi devrait absolument établir le principe de gratuité de l'accès. Les mesures en ce sens prévues dans la Politique du livre et de la lecture ont eu un impact dans plusieurs bibliothèques qui ne tarifient plus. Par contre, près de 40 % d'entre elles continuent néanmoins de tarifer. Il s'agit d'une iniquité territoriale en ce qui a trait à la démocratisation du savoir et de la culture. Le gouvernement du Québec a la responsabilité de minimiser ces iniquités.

Quoi qu'il en soit, il faut rester conscient que d'autres facteurs peuvent expliquer la situation précaire des bibliothèques publiques québécoises. Une future législation ne constituerait pas une panacée mais pourrait permettre, avec l'arrivée de la Grande bibliothèque, de donner le coup de barre nécessaire au développement des bibliothèques publiques québécoises.

¹ État des lieux du livre et des bibliothèques. Institut de la statistique du Québec/Observatoire de la Culture et des Communications du Québec, 2004, p. 218.

² Commission d'étude sur les bibliothèques publiques du Québec. Les bibliothèques publiques une responsabilité à partager, 1987, p. 68.

Dans ce numéro

	Page
Nouvelles des comités	2
Dossiers et nouvelles	4
À l'agenda	16

Poste publication 40021801
ISSN 0843-140X



En direct du Conseil d'administration

Lors des deux réunions tenues les 6 octobre et 17 novembre 2005, les membres du conseil ont passé en revue les activités courantes de la CBPQ (candidatures au Conseil, congrès annuel, la formation, le budget, etc.) et ont mis l'accent sur les points suivants :

◆ L'étude de la première ébauche d'une politique d'information dans le cadre du projet de veille et son adoption suite aux corrections apportées. Le président a tenu à féliciter les personnes ayant travaillé à la rédaction : Sylvie Belzile, vice-présidente du Conseil, France Bouthillier, membre du CA et Régine Horinstein.

La première politique d'information de la CBPQ est accessible sur son site.

◆ Le prix « Bibliothécaire de l'année ». Quatre candidatures ont été reçues, toutes de femmes, trois provenant du milieu municipal et l'autre du milieu institutionnel. Quant aux jurées membres du comité, elles étaient trois :

- Danielle Laurin, journaliste et jurée membre invitée

- Sonia Loubier, bibliothécaire au CAIJ, jurée membre volontaire

- Raymonde Beaudry, bibliothécaire au Collège Rosemont, jurée membre représentant du CA.

Voir plus loin les détails sur la récipiendaire et la remise du prix.

◆ En réponse à une lettre de madame Céline Robitaille-Cartier, le Conseil a adopté à l'unanimité une résolution qui recommande l'envoi d'une lettre, en collaboration avec les associations du milieu, à la ministre de la Culture, madame Line Beauchamp.

L'objet de la lettre est une demande de nommer une salle de la Bibliothèque nationale en l'honneur de M. Georges Cartier en reconnaissance pour son rôle dans la réalisation de cette bibliothèque.

◆ Les membres du Conseil ont voté à l'unanimité la nomination de Benoit Ferland, actuel président, comme membre permanent du comité organisateur du congrès 2008 de l'IFLA qui se tiendra à Québec.

◆ Le Conseil a aussi proposé la tenue d'un cocktail de rencontre avec les

membres des divers comités de la CBPQ.

Le cocktail s'est tenu le 8 décembre à la bibliothèque du Musée des beaux-arts de Montréal. C'est Joanne Déry, secrétaire du Conseil, qui était l'hôte de la soirée. Plus d'une vingtaine de personnes étaient présentes.

Prix « Bibliothécaire de l'année »

Madame Hélène Roussel est la première lauréate du prix « Bibliothécaire de l'année ». Madame Roussel est présentement directrice de la diffusion à la Bibliothèque nationale du Québec. À ce titre, elle est responsable de l'ensemble du mandat de diffusion de la BNQ, du développement des collections de prêt et de référence, des services à la clientèle et des services documentaires.

Madame Roussel a, en outre, organisé l'ouverture de la Grande Bibliothèque et également assuré la mise en œuvre et la réalisation de l'ensemble de l'offre aux clients sur place et à distance. Pour toutes ces réalisations, le premier prix de la CBPQ lui a été octroyé

Bulletin de nouvelles publié par la Corporation des bibliothécaires professionnels de Québec

Éditeur:

Comité de Corpo Clip

Audrey Attia

Michel Claveau

Roger Drouin (révision)

My Loan Duong (collaboratrice)

Régine Horinstein

Luce Marquis

Lila Mazouzi

Sylvain Robichaud

Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec

353, rue Saint-Nicolas

Bureau 103

Montréal (Québec)

H2Y 2P1

Téléphone : (514) 845-3327

Télexcopieur : (514) 845-1618

Courriel : info@cbpq.qc.ca

Site Internet : www.cbpq.qc.ca

Mise en page : Sabrina Nguyen (CBPQ)



Monsieur Benoit Ferland, madame Hélène Roussel et madame Lise Bissonnette.

(Photographe : Pierre Perrault, BNQ)



Madame Hélène Roussel fait ses remerciements. (Photographe : Pierre Perrault, BNQ)

contribuant ainsi au rayonnement de la profession de bibliothécaire. La remise du prix a eu lieu le 28 novembre dernier à la Bibliothèque nationale en présence de nombreux invités, madame Lise Bissonnette, présidente-directrice générale de la BNQ, les membres du Conseil d'administration de la CBPQ, les membres du comité du prix, dont la présidente Diane St-Aubin, des collègues de la Bibliothèque nationale, le conjoint de Madame Roussel et divers représentants d'associations et écoles de bibliothéconomie. La cérémonie était empreinte d'émotion et de réjouissance. Madame Roussel, à titre de première lauréate du prix, ouvre la voie à de nouvelles candidatures dynamiques et innovatrices. Une galerie de photos illustrant la remise du prix est accessible sur le site de la CBPQ : www.cbpq.qc.ca.

Sonia Loubier : jurée volontaire pour le Prix du bibliothécaire de l'année 2005

Dans le cadre du Prix du bibliothécaire de l'année 2005, décerné à madame

Hélène Roussel de la Bibliothèque nationale du Québec, madame Sonia Loubier, bibliothécaire au Centre d'accès à l'information juridique, était jurée membre volontaire dans le comité de sélection du prix. Madame Loubier a bien aimé cette expérience, qui lui a permis de découvrir des bibliothécaires parmi les candidatures reçues. Elle a aussi été agréablement surprise du fait que la participation à ce comité de sélection ne lui a demandé que peu de temps. Ceci est dû au fait que le processus de sélection a été très bien organisé : les dossiers des candidatures et tous les documents nécessaires sont remis aux membres du jury, qui se consultent et prennent leurs décisions par conférences téléphoniques. Le tout coordonné par madame Diane St-Aubin, présidente du Comité du prix Bibliothécaire de l'année, dont madame Loubier souligne l'excellent travail tout au long de ce processus. En somme, l'expérience d'être membre dans ce comité de la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec s'est révélée très intéressante et positive pour madame Loubier.

Propos recueillis par Mireille Huneault, membre

du Comité du Prix du bibliothécaire de l'année, lors d'un appel téléphonique à madame Sonia Loubier, lundi le 9 janvier 2006.

Congrès 2006, 17 au 19 mai 2006 à Laval

Le comité organisateur a oeuvré avec zèle et énergie à réaliser le programme préliminaire après avoir étudié les réponses aux nombreux appels de communications reçus du Québec, d'Europe et d'Afrique.

Le congrès, dont le thème « Les nouveaux espaces », propose d'explorer les nouveaux espaces dans lesquels les bibliothèques évoluent : l'espace architectural, l'espace communautaire, l'espace relationnel et l'espace virtuel.

Le comité offre une nouvelle formule pour la journée pré-congrès du 17 mai 2006 composé de trois ateliers d'une durée de trois heures chacun.

On va y traiter du droit d'auteur numérique et ses applications en bibliothèque, de la gestion du personnel dans une dynamique inter-générationnelle, et de la gestion du stress avec le sourire.

Pour plus de détails, consultez le programme préliminaire imprimé ou en ligne sur le site de la CBPQ.

Formation continue

Le comité de formation, sous la présidence d'Audrey Attia, a entrepris le travail de sélection de contenus pour la prochaine saison 2006-2007. Le programme actuel (2005-2006) est en plein roulement malgré les problèmes d'organisation occasionnés par l'incendie des locaux de l'École nationale d'administration. En effet, le comité doit composer avec la recherche de locaux temporaires pour ses activités d'hiver 2006.



Nouveau programme à la GSLIS

À l'automne 2005, la Graduate School of Libray and Information Studies a lancé son programme révisé du MLIS de 48 crédits. Le nouveau programme propose trois domaines de spécialisation : l'archivistique, la bibliothéconomie et la gestion des connaissances.

Lors de sa réunion annuelle du Comité conseil de l'École (Advisory Council) auquel a participé la directrice générale de la CBPQ, le plan stratégique 2005-2008 a été présenté aux participants (corps professoral et chargés de cours, représentants des associations).

Dans la catégorie : développements de programmes innovateurs, la GSLIS veut, notamment, explorer la faisabilité d'un programme avec une mineure en Sciences de l'information de concert avec diverses facultés tant du niveau premier que du deuxième cycle.

En matière d'infrastructure en support à la recherche dans les champs de l'interaction humaine et ordinateur, gestion des connaissances et comportements en recherche d'information, le plan propose, entre autres, d'explorer l'établissement d'une école en Sciences de l'information.

Au chapitre des statistiques 2005, la GSLIS a reçu 200 demandes d'inscription, 126 ont été acceptées. Il y a eu un total de 147 admissions et 59 ont diplômés en 2005 comparativement à 76 en 2004.

Nouvelles de bibliothèques

1. *Projet d'éveil à la lecture – bibliothèque Centrale-jeunes à Montréal.*

Dans le cadre de Montréal, capitale mondiale du livre, la bibliothèque Centrale-jeunes et la bibliothèque Frontenac ont lancé, le 5 décembre dernier, un livre intitulé :

« Une surprise pour Kilitou », un projet original d'éveil à la lecture et à l'écriture (ELE) piloté par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Cet ouvrage est destiné tout particulièrement aux jeunes enfants de l'arrondissement de Ville-Marie, et a bénéficié d'un soutien financier de l'arrondissement ainsi que de l'appui de l'équipe du Programme de revitalisation urbaine intégrée.

2. *Deux millionième visiteurs à la Grande bibliothèque.*

Au moment d'écrire ces lignes, la Grande bibliothèque a déjà franchi le cap des deux millionième visiteurs. Depuis son inauguration, au printemps dernier, son succès ne se dément pas. La fréquentation quotidienne tourne autour de 10 000 à 12 000 personnes alors que les prévisions initiales étaient de 5 000 – 6 000 personnes.

3. *La gratuité dans les bibliothèques de Sherbrooke, ENFIN!*

Depuis le 1^{er} janvier 2006, tous les citoyens de la Ville de Sherbrooke peuvent bénéficier d'un abonnement gratuit à la bibliothèque de leur choix, ce qui n'était pas encore le cas en 2005. La Ville de Sherbrooke était une des trois villes de plus de 100 000 habitants qui n'offraient pas la gratuité, une évidence pourtant pour la présidente du comité de la culture de la Ville, Chantal L'Espérance.

Le « manque à gagner » sera comblé à parts égales par une subvention du MCC et la Ville de Sherbrooke.

Source : *La Tribune*, 28 décembre 2005.

4. *Investissement demandé pour les bibliothèques de Gatineau.*

La présidente de l'association des résidents de la Terrasse Lakeview encourage la Ville de Gatineau à investir rapidement dans son réseau de

bibliothèques afin d'élever celles-ci au niveau des standards québécois et elle l'exhorte à placer les bibliothèques aux niveaux des priorités budgétaires.

Source : *Le Droit*, 13 décembre 2005.

Élaboration d'une politique du livre au Nouveau-Brunswick

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick a annoncé l'élaboration d'une politique du livre lors du discours du trône en décembre dernier. Le milieu littéraire néo-brunswickois recommande que la politique accorde une priorité à un programme d'achat de livres pour doter toutes les bibliothèques publiques et scolaires d'au moins deux exemplaires des ouvrages néo-brunswickois.

Source : *L'Acadie Nouvelle*, 8 décembre 2005.

Les bibliothèques de la santé menacées

Santé Canada a l'intention de couper le budget de la bibliothèque des sciences de 50 % et de réduire son personnel de vingt-six à dix personnes sur trois ans. Les six bibliothèques concernées sont toutes dans la région d'Ottawa.

Ce projet fait partie d'une révision des dépenses fédérales et d'une réduction du budget de Santé Canada de \$ 269 millions sur une période de cinq ans. Pour assurer aux chercheurs le même accès aux périodiques scientifiques, Santé Canada prévoit créer une bibliothèque électronique en collaboration avec le Conseil national de recherches avec un budget de \$ 41,8 millions sur cinq ans.

Source : *CBC News*, 10 janvier 2006.

Équité salariale : première entente

Le syndicat des professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) a conclu une première entente avec le gouvernement sur l'équité salariale.

Cette entente prévoit des ajustements à la hausse pour cinq catégories d'emploi. Ainsi, les bibliothécaires bénéficieront d'un ajustement de 3,68 % et les ajustements seront rétroactifs au 21 novembre 2001. Toutefois, la période d'étalement des remboursements que le gouvernement doit verser aux professionnelles reste encore à déterminer.

Source : Communiqué de la SPGQ, 16 janvier 2006.

L'Ontario français a sa bibliothèque virtuelle

La Bibliothèque de référence virtuelle (BRV) est le fruit d'un partenariat entre la bibliothèque publique d'Ottawa (BPO) et celle de Toronto. La BPO a assuré la conception de l'interface en français et a répertorié son contenu. On y retrouve 21 000 sites Web, des périodiques et des journaux en ligne. Outre la possibilité de consulter des documents historiques et d'effectuer des recherches sur différents sujets tels que la littérature et la généalogie, la BRV offre à l'intention des élèves du primaire et du secondaire, une section d'aide aux devoirs qui correspond aux programmes éducatifs de l'Ontario. Lors du lancement de la BRV (www.bibliovirtuelle.ca), Madeleine Meilleur, ministre déléguée aux Affaires francophones, a annoncé l'octroi d'un financement de 100 000 \$ au projet, grâce à l'Entente Canada-Ontario.

Source : Barrière, Caroline. « L'Ontario français a sa bibliothèque virtuelle ». In *Le Droit*, 8 octobre 2005, p. 10.

EchosDoc : le portail des spécialistes I. & D.

ÉchosDoc (www.echosdoc.net) est un nouveau portail destiné spécifiquement aux spécialistes francophones en information et en documentation.

On y propose un service de veille continue de l'actualité en information et en documentation, un répertoire de liens sélectionnés, un agenda des principales manifestations dans le domaine et un bulletin d'information périodique.

ÉchosDoc est également disposé à diffuser toute information pertinente qui lui sera transmise.

Source : « Ouverture d'ÉchosDoc », 15 novembre 2005.

Ask France disponible

Ask France (<http://fr.ask.com>), disponible en version beta, est la version française du moteur de recherche Ask Jeeves. À partir de la page d'accueil, on peut s'inscrire à « MonAsk » qui permet d'enregistrer ses recherches et ses résultats afin de les réutiliser et de gérer ses signets à partir de différents ordinateurs.

Source : ÉchosDoc, Catégories d'infos : Outils de recherche, ajouté sur le portail le 23 décembre 2005, www.echosdoc.net.

Un projet de bibliothèque publique régionale

Le député de Shefford, Bernard Brodeur, qui préside la commission gouvernementale sur l'avenir du patrimoine religieux, propose de réunir les collections de la bibliothèque du cégep de Granby Haute-Yamaska et de la bibliothèque municipale Paul-O.-Trépanier de Granby dans l'enceinte de l'église Notre-Dame située au

centre-ville de Granby.

Il semble que les retombées d'un tel projet mériteraient d'être sérieusement prises en considération par le conseil municipal de Granby. En outre, la participation du gouvernement du Québec, du Cégep, de la ville de Granby et peut-être même des MRC environnantes, faciliterait le montage financier d'un projet de bibliothèque régionale, accessible au grand public et qui permettrait de préserver un très beau monument du patrimoine religieux.

Source : Lapierre, Benoît. Un grand projet. In *La Voix de l'Est*, 4 novembre 2004, p. 12.

NetLibrary atteint la marque de 100 000 titres

NetLibrary, une division d'OCLC, est devenu en novembre dernier la première plate-forme de contenu électronique à offrir aux utilisateurs des bibliothèques universitaires, publiques, spécialisées et scolaires l'accès à plus de 100 000 livres électroniques et sonores.

Ces ouvrages proviennent de plus de 400 éditeurs et ils sont accessibles dans les systèmes d'environ 13 000 bibliothèques à travers le monde. Entre autre, on retrouve dans le catalogue de NetLibrary les derniers livres sur les technologies de l'information, les ouvrages essentiels de référence, des ressources sur les affaires et l'économie, et des romans à succès.

Le développement du catalogue se poursuit avec l'augmentation des collections de livres et de revues électroniques, de livres sonores téléchargeables et de bases de données qui proviennent d'éditeurs renommés. En 2005, plus de 20 000 nouveaux titres ont été chargés. On retrouve la liste des éditeurs partenaires de NetLibrary

au : www.netlibrary.com/Company/PublisherPartners.aspx

Source : « NetLibrary atteint la marque de 100 000 titres ». Communiqué OCLC, novembre 2005.

Mentors recherchés : une rencontre suffit pour y voir plus clair!

Le service d'orientation et de consultation psychologique (SOCP) de l'Université de Montréal est à la recherche de professionnels du domaine de la bibliothéconomie et des sciences de l'information qui aimeraient aider un ou une étudiante à préciser son choix de carrière. Il s'agit essentiellement d'informer l'étudiant sur les fonctions propres à votre travail et, la plupart du temps, une seule rencontre est suffisante.

Il faut travailler depuis au moins 2 ans dans le domaine et avoir un peu de temps à consacrer à l'étudiant.

Pour plus d'information sur le projet Télémaque, communiquez avec Johanne Ricard ou Francine Audet, conseillères d'orientation au 514-343-6853 ou consultez le site Internet www.socp.umontreal.ca (cliquez sur Projet Télémaque).

Le processus d'évaluation dans les bibliothèques

Le but de l'article est de proposer quelques pistes pour mieux garantir une intégration efficace et utile de la démarche d'évaluation dans les bibliothèques. On s'attarde à l'évaluation dans une approche globale, une dimension gestionnaire, plutôt qu'à l'évaluation se limitant à une opération de collecte et d'analyse d'informations sur une activité. En effet, une mesure n'a de sens que par rapport à une analyse qu'on souhaite effectuée. Il

convient donc de définir les objectifs, ce qu'on veut savoir, mais surtout de déterminer des critères d'analyse de l'activité de la bibliothèque. Ainsi, on se limitera à recueillir uniquement les données qui seront utiles aux fins de l'analyse.

On énumère ensuite plusieurs axes d'évaluation sur lesquels devrait porter une analyse dont :

- le degré d'impact de la bibliothèque sur son public potentiel;
- le degré d'adaptation aux besoins des publics;
- les comportements d'usage de la bibliothèque par les usagers et leurs évolutions sensibles

Ensuite, on distingue trois types d'évaluation. Il y a le bilan qui permet d'examiner la conformité entre les résultats et les prévisions et objectifs visés. Le rapport d'activité annuel est la représentation typique de ce type d'évaluation. Le diagnostic, quant à lui, vient avant la fixation des objectifs afin de solutionner un problème important ou avant de lancer un projet important. Finalement, le contrôle est une activité d'évaluation menée en même temps que l'activité afin de corriger et réorienter l'activité en cours de route si nécessaire. Dans ce cas, le tableau de bord de gestion, une sélection d'indicateurs calculés régulièrement, est le meilleur outil. Une combinaison de ces trois formes d'évaluation permet de suivre efficacement l'activité de la bibliothèque et la réalisation de ses objectifs.

Un autre facteur-clé de succès d'une démarche d'évaluation est d'associer le personnel à la démarche. Il s'agit de mesurer l'activité de la bibliothèque dans son ensemble et il s'avère souvent très dynamisant d'engager l'équipe dans la réflexion, les choix et les priorités compte tenu de la contribution du personnel au processus d'évaluation. Ensuite, il sera important de bien communiquer à l'interne les résultats

de l'évaluation et de les confronter aux objectifs fixés.

L'évaluation doit être vue comme un moyen, un processus pertinent pour la gestion mais non comme une solution. C'est « un outil indispensable pour mieux comprendre la dynamique dans laquelle est engagée la bibliothèque, affiner ses analyses, identifier des choix possibles (parfois des orientations alternatives), dialoguer dans l'équipe et se sentir mieux armé dans la négociation avec les décideurs. »

Source : Muet, Florence. « Intégrer la démarche d'évaluation dans la bibliothèque : quelques facteurs de succès ». In *Lectures*, no 143, novembre-décembre 2005, p. 24-26.

Un nouveau recteur à l'Université de Montréal, une nouvelle équipe

Le 25 mai dernier, le conseil de l'Université entérinait la nouvelle structure ainsi que les nouvelles personnes formant l'équipe de direction.

C'est Luc Vinet, qui fut nommé le nouveau recteur de l'Université, Jacques Turgeon, vice-recteur à la recherche et Claude Léger, vice-recteur à l'administration et aux finances.

Maryse Rinfret-Raynor occupera un nouveau poste, celui de provost. Elle coordonnera toutes les activités d'enseignement et de recherche et remplacera le recteur en cas d'absence. Cette fonction existe dans d'autres établissements nord-américains. À l'Université McGill, c'est le « vice-principal exécutif » qui assume ces responsabilités. Pierre Simonet, vice-provost et vice-recteur à la planification la secondera.

Parmi les autres changements, Martha Crago, vice-rectrice au recrutement aura aussi pour fonction de voir à la qualité de la vie sur le campus; Jacques Frémont, vice-recteur aux études

supérieures s'occupera du volet des relations internationales alors que Guy Berthiaume, vice-recteur au développement assumera la responsabilité des relations avec les diplômés.

Source : « Un nouveau recteur, une nouvelle équipe, la fonction de provost fait son entrée à l'UdeM ». In *Les diplômés*, (Automne 2005), p. 30.

Le nouveau recteur de l'Université de Montréal, Luc Vinet, lance une vaste réflexion sur la mission de l'université

Cette consultation devrait aboutir, en mars 2006, à la présentation d'un plan d'action pour les quatre prochaines années. Simultanément, l'Université continuera à se recentrer sur la qualité de vie de l'étudiant, les relations de travail et la consolidation des rapports avec les diplômés.

Cette réflexion remettra tout en question ou presque. On réévaluera le partage des ressources entre l'administration et les unités, la Faculté des études supérieures, les impacts des chaires de recherche sur les départements, les communications et les programmes. On se questionnera sur le rôle des relations internationales, des stages à l'étranger ou comment favoriser les développements interdisciplinaires.

Plusieurs facteurs favorisent cette réflexion tels l'évolution du bassin des étudiants, le renouvellement du personnel, le départ de plusieurs leaders universitaires, la fin des contrats de performance, l'évolution technologique, l'apparition de nouveaux enjeux majeurs tels l'environnement et la santé. Simultanément, le recteur confirmait l'intérêt de l'Université pour le terrain de la gare de triage du CP à Outremont. Un groupe de réflexion examine cette question dans une perspective de déploiement sur deux

campus alors que trois groupes d'étudiants en aménagement élaborent un projet de futur campus.

Source : « Le recteur lance une vaste réflexion sur la mission de l'Université de Montréal ». In *Les diplômés*, (Automne 2005), p. 29.

Bibliothèques sans livres

L'Université du Texas remplacera les 90 000 volumes de sa bibliothèque réservés aux nouveaux arrivants par des postes de travail électroniques et d'accès Internet accessibles 7 jours par semaine 24 heures par jour. Les volumes seront dispersés dans les autres centres d'études de l'Université qui compte plus de 8 millions de volumes. Plusieurs bibliothécaires aux États-Unis considèrent que les bibliothèques doivent être des espaces favorisant l'accès à l'information plutôt que des espaces pour entreposer des volumes.

Dernièrement, un professeur de Boston constatait dans un article envoyé au *New York Times* que les meilleurs devoirs provenaient des étudiants qui citaient des livres. Ceux qui privilégiaient les sources http avaient des nouvelles plus fraîches mais manquaient de profondeur.

Source : Pisani, Francis. « Bibliothèques sans livres ». *Transnets*, 18 mai 2005.

L'événement Québec, tenu en marge du Sommet mondial sur la société de l'information, est un succès

En marge du Sommet mondial sur la société de l'information, tenu à Tunis les 16, 17 et les 18 novembre 2005 sous le mandat des Nations Unis, le gouvernement du Québec a présenté à la communauté internationale sept réussites québécoises : Campus virtuel

en santé (portail de services de développement professionnel et de soutien à la pratique), Internet citoyen – Arrondissement.com (espace d'expression et de publications pour les acteurs locaux d'une région), ÉRUDIT (édition électronique du patrimoine scientifique québécois), Écoles éloignées en réseaux (projet qui permet l'accès aux technologies de l'information technologiques et des communications aux écoles rurales du Québec), Espace associatif (espace public de lieux d'échange visant à renforcer les capacités des groupes et des associations à générer des alternatives et des solutions aux problèmes sociaux), Placement en ligne.

– Emploi Québec (projet du gouvernement du Québec consacré au marché de l'emploi) et Bibliothèque virtuelle (projet qui donne accès à 2 000 documents et images, à une dizaine d'heures d'enregistrement vidéo et audio produits par des organismes communautaires). La présentation de ces projets a suscité plusieurs interventions, questions et témoignages dans la salle bondée où se déroulait l'événement.

Source : Champagne, Marie-Pier. « L'Événement Québec : un véritable succès ». *Portail Québec*, 22-11-05.

<http://communiqué.gouv.qc.ca/gouvqc/communiqués/GPOF/Novembre2005/22c8253.html>

La bibliothèque à la Maison de la culture de Gatineau portera le nom de Bowater

La ville de Gatineau vient d'accepter de nommer « à vie » la bibliothèque à l'intérieur de la Maison de la Culture Gatineau « Bowater ». Cela survient suite à un accord entre la ville de Gatineau et la papetière Bowater. L'entente prévoit que la papetière

versera une somme de 300 000 \$ à raison de 20 000 \$ par année jusqu'en 2011. En plus, elle contribuera d'une somme de 12 500 \$ pour la réfection de l'entrée de la bibliothèque.

À cette occasion, la présidente de la commission des arts et de la culture de la Ville, Louise Poirier, a déclaré : « Nous voulons tisser des liens plus serrés avec le privé, pour les impliquer, pour en faire des partenaires. »

Source : Duquette, Patrick. « La bibliothèque à la Maison de la culture portera le nom de Bowater ». In *Le Droit*, 13 octobre 2005.

Le 6767 chemin de la Côte-des-Neiges : une nouvelle adresse culturelle à Montréal

Le 6767 chemin de la Côte-des-Neiges vient de rouvrir ses portes après avoir été reconverti en bibliothèque et en centre communautaire. La bibliothèque Interculturelle logera à cette adresse. Elle favorisera la création de ponts entre les cultures différentes en offrant des cours de langues, de la musique du monde et des œuvres en langues étrangères. Elle est la première bibliothèque à posséder une collection de livres en tagalog, la langue des Philippines.

Source : Lettre d'information. *Culture Montréal*, 7 novembre 2005.

Création d'un prix de littérature jeunesse des Bibliothèques de Montréal

Parmi les activités de Montréal, capitale mondiale du livre, la Ville de Montréal vient de créer un nouveau prix littéraire jeunesse, qui vise à récompenser un écrivain montréalais pour l'ensemble de son oeuvre. C'est Christiane Duchesne qui fut la première à remporté le prix le 20 novembre

dernier, décerné lors de la tenue du Salon du livre de Montréal.

Une bourse lui a été remise et elle devrait effectuer une tournée de lectures publiques dans les bibliothèques de la ville.

Les finalistes étaient Ginette Anfousse, Christiane Duchesne, Marie-Francine Hébert, Raymond Plante et Gilles Tibo. Le jury était composé de bibliothécaires et de personnalités du milieu du livre.

Source : Lettre d'information. *Culture Montréal*, 7 novembre 2005.

Nouveau site web de la Bibliothèque de l'Université Laval (BUL)

Et oui, le nouveau site est accessible depuis janvier 2006 à l'adresse www.bib.ulaval.ca. Plus ergonomiques et surtout plus fonctionnels, les portails thématiques rassemblent et organisent les ressources et les services spécifiques à chaque discipline. Le catalogue Ariane, les bases de données, les périodiques et monographies électroniques y sont pleinement intégrés. Le site propose également une nouvelle organisation en quatre rubriques principales : *chercher, découvrir, utiliser et s'orienter*. La recherche est ainsi plus facile et plus pertinente pour l'utilisateur.

Nouveau projet de consultation de livres sur Internet pour Microsoft.

Microsoft lance prochainement son nouveau moteur de recherche de livres appelé « MSN Book Search ». Au départ, on y trouvera que des livres dont les droits de copyright ont expiré. Contrairement à Google, Bill Gates fait affaire avec Internet Archives pour numériser les livres. De plus, pour éviter les déboires judiciaires, Microsoft a rejoint l'« Open Content Alliance ».

Cette alliance a également été signée par une douzaine de bibliothèques américaines et européennes.

Source : « Librairie sur Internet : Microsoft s'allie à Yahoo! » *Les Echos*, 27 octobre 2005, p. 25.

Subvention pour le Canada en devenir

Le Ministère du Patrimoine canadien du Programme de culture canadienne en ligne (PCCE) accorde une subvention à Canadiana.org. Le projet « *le Canada en devenir* », axé sur l'histoire de la gouvernance du Canada, a pour objectif d'offrir l'accès à 1,5 million de pages d'anciennes publications officielles avant le printemps 2006. On y trouvera une sélection de lois, de débats et de documents de la session publiés depuis la période coloniale jusqu'à la Confédération, et de 1867 à 1900, des publications en série, les Débats du Sénat, etc.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site Web bilingue à www.canadiana.org.

Source : Communiqué de presse de canadian.org.

Un portail québécois pour la sécurité de l'information

Le portail ISIQ a été mis en ligne par le Centre de recherche en informatique de Montréal (CRIM), en collaboration avec des partenaires commerciaux, associatifs et gouvernementaux. Celui-ci est voué au partage de contenus reliés à la sécurité de l'information à l'attention des petites et des moyennes entreprises et des particuliers.

Ce portail contient une mine d'information dont des guides à l'intention des citoyens, un plan et des outils pour la communication

d'informations en entreprise, une section consacrée aux alertes et à la veille, des ressources sur les aspects juridiques des TI, etc.

Source : Ferland, Jean-François. « Un portail québécois pour la sécurité de l'information ». *Direction informatique*, édition du 5 décembre 2005.

Le lien entre l'utilisation des TIC et les compétences en littératie

Une nouvelle étude indique que la fracture numérique au Canada est aggravée par le fait que les personnes qui n'ont pas accès à un ordinateur ont aussi des compétences en littératie nettement inférieures à celles des utilisateurs d'ordinateurs. L'enquête, réalisée en 2003 sur la littératie et les compétences des adultes, a confirmé qu'il existe une forte association entre la littératie et l'utilisation de l'ordinateur et d'Internet, ainsi que les attitudes à l'égard des ordinateurs. L'article démontre que d'une région à l'autre les attitudes à l'égard des TIC et l'intensité de leur utilisation varient.

Cette analyse est fondée sur les données publiées au chapitre 8 du rapport international de Statistiques Canada et de l'OCDE, Apprentissage et réussite : Premiers résultats de l'Enquête sur la littératie et les compétences des adultes, ainsi que sur le rapport national diffusé le 30 novembre dernier.

Source : Statistique Canada.

La crise du droit d'auteur au Canada

Malgré les réussites canadiennes dans le milieu de l'éducation et d'Internet et les nombreux prix reçus dans le milieu culturel, politiciens, les lobbyistes et

des millions de Canadiens n'ont cessé de débattre sur le projet de loi C-60. On constate par exemple que les réformes proposées en éducation, dont l'objectif est de faciliter l'éducation assistée par la technologie et la diffusion numérique des collections de bibliothèques, ne sont pas atteintes suite à de nouvelles dispositions de restrictions très contraignantes. Les dispositions relatives aux bibliothèques sont plus restrictives. En effet, la diffusion et la reproduction de documents numériques sont réduites à sept jours seulement.

Pour permettre à la population canadienne, il est nécessaire de modifier les dispositifs du projet de loi C-60 qui visent à favoriser la diffusion du savoir par les réseaux numériques en éliminant les restrictions imposées aux établissements d'enseignement et aux bibliothèques. La réglementation du droit d'auteur affecte comme jamais le travail, la créativité et les activités de millions de personnes. Pour en savoir plus, vous pouvez consulter l'article à l'adresse suivante :

http://www.tabaret.ca/article_f_274.html

Source : Geist, Michael. « La crise du droit d'auteur au Canada. Tabaret » (le magazine de l'Université d'Ottawa), s.d. 2005.

Projet annoncé par la Bibliothèque du Congrès et Google : une bibliothèque numérique globale mondiale

L'américaine Library of Congress (LC) vient tout juste de créer la World Digital Library (WDL), une bibliothèque numérique mondiale, grâce à un don de 3 millions de dollars de la part de Google. Ce projet veut utiliser des fonds publics et privés pour rendre accessibles au monde entier des documents culturels rares et uniques :

« *rare and unique cultural material* ». On compte d'ailleurs sur d'autres donateurs de cette envergure pour mener ce projet à termes.

Incluant le travail déjà réalisé pour le American Memory Project qui a numérisé maints documents textes, visuels et sonores, il s'agit d'une collection de départ comptant 10 millions d'unités repérables via le répertoire ou le catalogue, tous deux en ligne :

<http://memory.loc.gov/ammem>.

En plus de parcourir les diverses cultures américaines à travers ses objets uniques, la WDL souhaite que les nations du monde entier y soient représentées. On aspire à une version étendue de la bibliothèque numérique Global Gateway, réalisée et maintenue par la LC en collaboration avec les bibliothèques nationales russe, espagnole, brésilienne, française et des Pays-Bas. Cette dernière entreprise sera intégrée dans la WDL. De plus, on compte acquérir d'autres collections déjà migrées en format numérique.

Ainsi, le premier défi de la WDL sera de rendre compatible les différents systèmes technologiques déjà en place, ensuite de normaliser les contenus, leur catalogage et leur indexation. LC souhaite mettre en place une chaîne documentaire efficace, impliquant différentes sociétés de la trempe de Google. Celle-ci a déjà numérisé plus de 5 000 monographies de culture générale américaine. Il a aussi été avancé que Google s'attaquera bientôt aux ouvrages généraux de la Library of Congress Law Library.

D'autre part, ont déjà été approchées pour collaborer à la WDL des initiatives déjà réalisées telles que :

- Google Library & Google Book Search
- The Internet Archive, Yahoo & MSN-Backed Open Content Alliance
- The European Union French-led 2010 Digital Libraries Project

• Amazon's Search Inside The Book & Planned Ebook Programs

• Publisher Macmillian's BookStore project

• The long-standing Project Gutenberg

Dans cet effort, on souhaite canaliser les efforts de développement de bibliothèques virtuelles, éviter de dupliquer les documents en ligne et normaliser le document, leur format, leurs métadonnées, etc.

Pourtant, on ne peut s'empêcher de remarquer que l'Open Content Alliance (OCA) travaille actuellement à un projet unificateur du genre... Est-ce que Google réussira à les rallier à la World Digital Library? Ça reste à voir!

Source : Sullivan, Danny et Price, Gary. « World Digital Library Project Announced, Backed By Library of Congress & Google », *Searchenginewatch.com*, consulté le 12 janvier 2006.

L'encyclopédie électronique rejoint-elle les institutions imprimées?

Vous connaissez certainement Wikipedia, cette encyclopédie gratuite en ligne à laquelle chacun peut contribuer. Très rapidement se sont multipliées les entrées, actuellement au nombre de quatre millions. Voilà qui est bien intéressant, mais soulève quelques controverses, entre autre sur la validité de ce qu'on y retrouve. En effet, si tous et chacun peut en modifier le contenu, comment peut-on le considérer comme un ouvrage de référence? En règle générale, la maison d'édition se porte garante, par sa réputation et son travail minutieux, de la crédibilité des textes.

Pourtant, les éditeurs de Wikipedia ont comparé leur produit à l'encyclopédie *Britannica*. Il en ressort que l'encyclopédie électronique fait 1/40 faute de plus que sa cousine imprimée. Les éditeurs de Wiki expliquent que tout

comme l'ouvrage imprimé, se sont des spécialistes qui y contribuent. Par exemple, le physicien solaire résumera les connaissances sur le soleil. Les éditeurs du Wiki visent la qualité de l'encyclopédie imprimée. Comptant 3.7 million d'articles, en 200 langues dont la croissance se fait au rythme fulgurant de 1 500 articles quotidiennement, Wiki constituait en novembre 2005 le 37^e site web le plus visité.

Pour sa part, la revue *Nature's* a effectué une analyse du contenu de Wikipedia pour le secteur des sciences. On y a trouvé huit erreurs majeures (d'interprétation) sur cinquante articles. Par contre, on a déniché 162 erreurs d'ordre plus factuelles, où *Britannica* en a fait 123. La revue nous signale donc qu'il faut tout de même être vigilant.

Ce qui est ressorti de cette analyse n'est pas le niveau de qualité de l'encyclopédie électronique, mais celle de *Britannica*. *Nature's* affirme que les gens seraient choqués de savoir le nombre d'inexactitudes qui se retrouvent dans une encyclopédie aussi prestigieuse que *Britannica*. Depuis le 18^e siècle, les encyclopédies imprimées sont traitées comme les diamants de la connaissance. *Nature's* affirme que nous ne disposons plus d'encyclopédie à 24 carats, mais à 18 carats. Les éditeurs de la savante revue avance que possiblement l'arrivée de l'encyclopédie électronique viendra remuer ce marché, assis sur ses lauriers depuis bien longtemps.

Source : Giles, Jim. « Internet encyclopaedias go head to head », <http://www.nature.com/news>, consulté le 4 janvier 2006.

« Les technologies et la formation aux usagers » : série de trois articles

Que chaque étudiant ait un ordinateur portable en classe semble une image

futuriste illustrant la réussite et la fine pointe de la modernité nord-américaine. En théorie, chaque outil technologique offre une occasion d'explorer une nouvelle facette de l'enseignement et de développer différentes habiletés. Aussi tend-on à encourager de plus en plus l'enseignement mixte aux États-Unis. Certains y trouvent leur compte, d'autres, un peu moins :

Maurice Bessman, enseignant depuis quarante-sept ans, affirme : « L'aide en ligne est très utile, mais si on enseigne et qu'ils ont chacun leur ordinateur portable, ils regardent les images au lieu d'écouter ce qui se dit en classe ». En effet, plusieurs professeurs affirment que les technologies créent de l'interférence entre la matière et les étudiants. Il devient difficile de les encadrer. Les étudiants ne sont pas suffisamment disciplinés pour ce type d'enseignement. Ils n'écoutent pas et par la suite l'enseignant est tenu responsable de leurs difficultés d'apprentissage et de leurs faibles résultats.

Malgré cette constatation négative, certaines maisons d'enseignement américaines ont persévéré à intégrer les technologies dans leur classe, car lorsque bien arrimées à l'enseignement traditionnel, les résultats peuvent contribuer à accroître l'efficacité de l'enseignement.

Par exemple, un professeur a remarqué que les étudiants avaient tendance à s'envoyer des courriels et à « chatter » durant son enseignement. Il a décidé d'utiliser ce goût de l'interactif.

Ainsi, il prévoit systématiquement quatorze capsules qui arriveront par courriel aux étudiants pendant qu'il enseigne. Ses capsules contiennent une question à choix multiples. Les étudiants peuvent en discuter et effectuer de la recherche en ligne. Puis, à la fin du cours, on comptabilise les réponses et on en discute. « Cela devient de l'enseignement interactif! »,

se réjouit le professeur. Ce mode d'enseignement a été très apprécié par les étudiants : c'est comme participer à un jeu télévisé comme « *Who wants to be a millionaire* » et le temps de classe semble moins long ! » L'ensemble du corps professoral de ce collège a adopté ce modèle pédagogique.

Une autre tendance est le IPOD. Maintenant, les étudiants demandent de télécharger les lectures obligatoires ainsi que les notes de cours sur leur IPOD. Ce format remplace la réserve de documents imprimés conservés au comptoir de la bibliothèque et l'envoi massif de documents Powerpoint à imprimer. Désormais, la réserve électronique est un objet d'apprentissage incontournable. De plus les étudiants apprécient ne pas avoir à prendre de notes en classe et pouvoir se concentrer sur les explications du professeur.

Certaines universités comme la Duke University ont été de l'avant avec cette solution et ont donné à tous leurs étudiants de première année un IPOD à des fins éducationnelles. Les étudiants n'hésitent pas à affirmer qu'ils font tout de même une place à leur MP3 et à des clips en ligne sur leur outil d'étude.

Des professeurs vont même jusqu'à programmer des jeux électroniques. Chaque étudiant ayant une parcelle d'information doit apprendre à collaborer pour arriver au bout de l'enquête.

Certaines technologies « portables » comportent un GPS qui permet d'élaborer des activités « grandeur nature ». Ce type d'enseignement favorise la résolution de problèmes et le développement de solutions créatives, prône Eric Klopfer du Massachusetts Institute of Technology.

Il semblerait qu'avec cette révolution technologique, les plus traditionnelles des entités comme les bibliothèques ne sont pas à l'abri. Par exemple, à l'Université Texas-Austin, 90 000

monographies pour les étudiants de premier cycle ont été retirées de la collection et ont été remplacées par des documents numériques localisés dans une bibliothèque virtuelle. Cette bibliothèque ouverte 24 h par jour et ne nécessitant que cinq bibliothécaires virtuels pour aider à la navigation!

Source : Hallett, Vicky. « Teaching with Tech : Podcast, back channels, and bookless libraries come to campus », *unews.com*, consulté le 26 octobre 2005.

La bourse Laura Bush : offertes aux bibliothécaires du 21^e siècle pour financer un projet

Institute of Museum and Library Service (IMLS) invite les bibliothèques, centres d'archives et de documentations, associations et consortiums documentaires américains à poser leur candidature pour obtenir la bourse Laura Bush : bibliothécaire du 21^e siècle. IMLS a contribué pour la somme de 21 MILLIONS à recruter et former des bibliothécaires gradués d'écoles reconnues pour l'année 2006. En 2003, constatant le manque de personnel qualifié, la première dame (Mme Bush) de l'époque a demandé à IMLS de mobiliser une nouvelle génération de bibliothécaires. Depuis, 1 537 maîtrises, 119 doctorats, 660 professionnels techniques et 378 inscriptions à la formation continue sont le produit de cette initiative. Les études de second et troisième cycles sont priorisées afin de former de nouveaux professionnels et de garder à jour ceux en place.

On en a profité pour réaliser différentes études sur les secteurs clés des sciences de l'information et orienter ses développements. Puis, on a tenté de recueillir des données pour analyser les éléments de rétention du personnel de bibliothèques.

En 2006, IMLS met l'accent sur les

projets permettant aux enseignants et aux bibliothécaires de mieux collaborer. Sur le site de l'IMLS sont présentés les projets ayant reçu des subventions. À ce jour, l'Institut a supporté les projets de 15 000 musées et de 122 000 bibliothèques américaines : www.ims.gov.

Source : « Institute of Museum and Library Services (IMLS) Calls for Laura Bush 21st Century Librarian Grant Applications », *IMLS Press Contact*, reçu le 14 octobre 2005.

Projets de recherche récompensés

La FLU (Florida State University) a récompensé trois programmes de recherche :

1. Une recherche réalisée en 2006 sur les bibliothèques publiques et les sondages sur Internet a été primée par la Bill and Melinda Gates Foundation and the American Library Association. Ce projet va permettre à l'Institut de l'Information de la FSU d'identifier un certain nombre de sites consultés par différentes clientèles de bibliothèques. Pour plus d'information : http://www.ii.fsu.edu/news_detail.cfm?newsID=25.

2. Toujours l'Institut de l'Information de la Floride a reçu de l'IMLS une subvention de recherche afin de mener une étude pour « accroître l'efficacité de l'évaluation pour améliorer la prise de décision et les stratégies de recherche dans les bibliothèques publiques ». Cette étude permettra de développer un outil en ligne pour assister le personnel en bibliothèque publique à évaluer la meilleure méthode de recherche documentaire dans différentes situations.

Pour plus d'information : http://www.ii.fsu.edu/news_detail.cfm?newsID=39.

3. La troisième subvention a été donnée à l'Institut de l'Information de la FSU pour poursuivre l'évaluation de la Florida Electronic Library (FEL) : http://www.ii.fsu.edu/news_detail.cfm?newsID=26.

Source : Branciforte, Bob. « Information Institute at Florida State University Announces Recent Research Awards », consulté le 8 octobre 2005.

Tendance dans les bibliothèques canadiennes

Madame Henderson est la très populaire dame au tricot de la bibliothèque publique de Parkdale, Ontario. Il y a maintenant un an, cette infirmière retraitée s'est présentée au comptoir de la bibliothèque en disant : « Je veux enseigner le tricot! J'ai appris que des jeunes filles s'y intéressent, mais n'ont personne pour leur montrer – leur mère ne sachant pas tisser la maille et leur grand-mère n'étant pas ici, au Canada. Je suis une grand-mère et je peux leur enseigner. »

La voilà donc parmi ses échantillons de menu travaux : un poncho, des foulards, des gants, des tuques... dans la Salle des Projets où on tricote tous les mercredis de 19 h 00 à 20 h. Du haut de ses 70 ans, avec son nom épinglé sur un macaron en bois, qu'elle a fait elle-même, elle travaille avec ses élèves: « Une maille en haut, une en bas, on croise et on reprend; une en haut... » Madame Henderson a au début essayé de travailler à partir des livres, mais rapidement les barrières du langage se sont manifestées. Démonstrations et répétitions se sont avérées ses meilleurs outils pour rejoindre des clientèles que les livres en langues officielles canadiennes ne peuvent rejoindre. Voilà un bel exemple de générosité!

Source : Shyam, Selvadurai. « K.nit, purl, connect, bond. », *Globe and Mail*, 19 novembre 2005, p. M2.

Placement des étudiants en Sciences de l'information aux États-Unis pour 2005

⇒ **Maîtrise en Science (Bibliothèque et Science de l'information)**

- Titres d'emplois communs :

- ♦ Bibliothécaire au catalogage (*Project cataloger*)
- ♦ Technicien en documentation (*Library technician*)
- ♦ Chercheur analyste senior (*Senior Resercher Analyst*)
- ♦ Bibliothécaire pour enfant (*Children's Librarian*)
- ♦ Bibliothécaire à distance (*Electronic Service Librarian*)
- ♦ Bibliothécaire en recherche niveau II (*Research Librarian II*)
- ♦ Bibliothécaire d'école secondaire (*Hight School Librarian*)
- ♦ Gestionnaire de réseau (*Software Manager*)
- ♦ Spécialiste en gestion de l'information principal (*Senior Information Manager Specialist*)

- Débute en moyenne à 40 000 \$ US
- 91% d'entre eux affirment que leur formation les a préparés pour cet emploi

- 91% recommanderaient le College of Information Science and Technology.

⇒ **Maîtrise en Science des systèmes de l'information**

- Titres d'emplois communs :

- ♦ Créateur d'application (*Application Developer*)
- ♦ Ingénieur de système (*System Engineer*)
- ♦ Gestionnaire de projet (*Project Manager*)
- ♦ Développeur de système (*System Developer*)
- ♦ Développeur Web (*Web Developer*)
- ♦ Adjoint scientifique (*Associate Scientist*)

- Débute en moyenne à 47 000 \$
- 83% d'entre eux affirment que leur formation les a préparés pour cet emploi et 16,7% répondent non
- 66,7% recommanderaient le College of Information Science and Technology.

Source : Fallis, Peg. « New Placement Data Just Released from Drexel University - IST », consulté en septembre 2005.

Institute of Museum and Library Services (IMLS) annonce une entente de coopération pour une étude à l'échelle nationale avec la Library Research Center et le Pew Internet & American Life Project

Près d'un demi-million de dollars a été attribué à cet effet à l'Université de l'Illinois et au Pew Reseach Center Internet investigation. Le fonds du Federal Institute of Museum and Library Services effectue une étude à l'échelle nationale sur : « comment les bibliothèques publiques fournissent l'information gouvernementale aux Américains via des accès Internet limités ».

L'IMLS annonce une entente de coopération entre la Library Research Center (LRC) et le Pew Internet & American Life Project pour comprendre comment les bibliothèques publiques et les centres informatiques communautaires permettent de diffuser les informations gouvernementales, détenant un nombre limité d'accès Web. La rondelette somme de 495 053 \$ US pour exécuter l'enquête et produire des recommandations d'ici octobre 2007.

« Plusieurs études limitées par État font ressortir des facteurs démographiques et géographiques pour expliquer les comportements face au Web et l'utilisation d'Internet, principalement mené par le Pew Internet & American Life Project. Par contre, nous

disposons de peu de données sur comment les gens qui ont un accès restreint à Internet procèdent pour obtenir les informations gouvernementales dont ils ont besoin », explique Mary Chute, directrice de Pew Internet. Elle compte démystifier ces procédés via une vaste campagne de sondage téléphonique auprès des usagers, des bibliothèques et des centres informatiques communautaires.

Le Pew Internet & American Life Project est un organisme sans but lucratif. Son principal objectif avec cette étude est de produire une source d'autorité sur l'évolution d'Internet dans l'amas d'information actuellement disponible et une analyse des transformations amenées par le monde virtuel dans la vie quotidienne des gens.

Source : « Institute of Museum and Library Services (IMLS) Announces Cooperative Agreement with Library Research Center and Pew Internet & American Life Project for National Study », *IMLS Press Contact*, reçu le 5 octobre 2005.

Les subventions du secteur privé dans l'enseignement post-secondaire au Québec : la part des choses

L'implication du privé, fortement encouragée par les gouvernements dans le domaine public de la formation post-secondaire et de la recherche universitaire est loin de faire consensus dans le milieu de l'éducation au Québec. Citant les sources de l'OCDE et Statistique Canada pour l'année 2002, Marie-Hélène, professionnelle de l'orientation et de la gestion de carrière, dans le magazine *Jobboom* du mois de octobre-novembre 2005, note une diminution constante du financement public au détriment du secteur privé. Et tout semble indiquer que la tendance va se maintenir avec la baisse

des inscriptions dans les établissements d'enseignement, conséquence du déclin démographique et les déficits budgétaires du gouvernement provincial.

Les groupes de personnel, employés et professeurs et d'associations d'étudiants dans les maisons d'enseignement dénoncent régulièrement cette alliance du secteur public avec l'entreprise privée jugée dangereuse pour la qualité et l'intégrité de l'éducation. La crainte que les subventions de recherche et de bourses dans les universités ne soient assujetties aux besoins particuliers et mercantiles de l'industrie est parfois justifiée, car les entreprises ont les dents longues. On s'en doute, les institutions d'enseignement ne sont pas à l'abri des pressions des donateurs. Le financement des chaires de recherche n'est pas toujours tout à fait philanthropique et les chercheurs déplorent que les entreprises essaient d'orienter les travaux dans le but

« d'aboutir à des produits ou à un savoir-faire ». Alors que la notoriété des universitaires passe par la publication, les entreprises, elles, « veulent de la rentabilité issue de la création de produits et de savoir-faire ».

Certaines compagnies exigent même « le monopole sur l'aide apportée aux centres de formation, refusant que d'autres concurrents participent eux aussi à la fourniture de matériel nécessaire à l'apprentissage », comme ce fut le cas dans le programme de réparation de la carrosserie à la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys. D'autres demandent que l'établissement leur fournisse la liste des meilleurs étudiants. La création du programme spécialisé de formation aux jeux électroniques financée par Ubisoft en partenariat avec Cégep de Matane et de l'Université de Sherbrooke avec la bénédiction et le soutien du ministère de l'Éducation, du Loisir et

du Sport a suscité une levée de boucliers de la part de ceux qui voient dans cette alliance une menace à la liberté académique et à la neutralité de l'enseignement. Car, pourquoi les contribuables québécois devraient-ils payer pour la formation de la main d'œuvre d'une entreprise en particulier?

Entre les principes et l'argent, le choix est difficile pour les administrateurs. La plupart des directeurs des maisons d'enseignement se veulent rassurants et se défendent de faire le jeu des entreprises. En retour de leur financement, qui donne droit à des réductions d'impôt, les compagnies n'exigent parfois qu'une simple plaque inscrite à leur nom pour assurer leur visibilité dans le milieu. Le directeur de HEC-Montréal, Jean-Marie Toulouse assure que, quoiqu'en disent plusieurs, les entreprises ne contrôlent pas le contenu des cours. Toutefois, les formations à l'école doivent être arrimées à la réalité du marché du travail pour répondre aux besoins du milieu.

Cela nous ramène au fameux débat de la formation humaniste versus la formation utilitariste. Dans le même numéro de *Jobboom*, Léa Roboam, conseillère en orientation, cite les propos de Donna Reid, psychologue industrielle chez André Filion, qui affirme que si « les personnes qui ont une formation spécialisée ont moins de mal à trouver un premier emploi », les généralistes qui ont « un bac en histoire, en science politique, en langues avec un bagage en mathématiques » parviennent tout de même à tirer leur épingle du jeu. Dans un marché du travail de plus en plus complexe et changeant, les compétences personnelles de base, comme la curiosité, l'ouverture d'esprit et bien sûr la flexibilité peuvent être des atouts très importants.

Comme on voit, tout n'est pas noir ni

blanc. Claude Corbo, ancien recteur de l'UQAM et professeur de science politique, rappelle que de toute façon, l'université n'a jamais été une île isolée où l'on « faisait ce qu'on voulait ». L'école et l'économie doivent être au diapason et, dans un monde où les valeurs, les façons de faire et de penser sont en profonde mutation, l'idéal serait, selon Guy Ferland, professeur de philosophie au Collège Lionel-Groulx de « posséder des connaissances techniques dans des domaines précis tout en demeurant polyvalent. »

Source : *Jobboom*¹ (www.jobboom.com/magazine), du 15 octobre au 15 novembre, volume 6, no 9, 2005.

¹ *JOBBOOM.COM est un site unique de recrutement professionnel par Internet. Aux personnes à la recherche d'un emploi, il permet de recevoir toute l'information pertinente en fonction de leur profil. Aux employeurs, il offre l'accès à une gamme complète de services leur permettant de faire connaître leurs besoins et d'entrer facilement en contact avec les candidats »

La numérisation des livres devient automatique

L'entreprise américaine Kirtas Technologies vient de mettre au point un numériseur capable de scanner à très haute vitesse tous types d'ouvrages. Il peut numériser automatiquement un ouvrage de 300 pages en moins de huit minutes contre trois heures lorsque l'on tourne les pages manuellement au rythme de 100 pages à l'heure. Des performances qui pourraient servir les objectifs de Google Print : rendre accessible par Internet et l'informatique les imprimés du monde entier. Lotfi Belkhir, auparavant directeur au Xerox Venture Labs, a fondé Kirtas en 2001 pour exploiter un tourne-page automatique mis au point dans les laboratoires de Xerox. Devant des difficultés financières, Xerox avait à l'époque interrompue ses recherches

dans le domaine et avait cédé la licence exclusive à Kirtas. Aujourd'hui, cette machine baptisée l'APT BookScan 1200, est considérée comme la plus rapide au monde. En plus de s'adapter à de très nombreux formats, cette machine maintient les pages en position face à l'appareil de prise de vue, décolle les pages en utilisant un jet d'air sous pression, et tourne les pages grâce à une tête sous vide qui aspire la feuille et permet de la tourner délicatement. Une fois transformée en image (résolution de 16,6 millions de pixels), la page passe à l'étape de la reconnaissance de caractères (OCR). Kirtas utilise le logiciel BookScan Editor de la compagnie russe Abbyy, capable de traiter 177 langues, et une page en 1 à 4 secondes.

Pour Lotfi Belkhir, la tâche de numérisation est immense : il y a 560 années de savoirs à numériser... Son slogan : « Déplacer le savoir des livres aux octets » (*Moving knowledge from books to bytes*) car pour la nouvelle génération, « ce qui n'est pas numérisé n'existe pas ». Une vingtaine de modèles ont été livrés à des clients, dont la Bibliothèque publique de Rochester (État de New-York), où est installée Kirtas.

Source : Alberganti, Michel. « La numérisation des livres devient automatique ». *Le Monde Sciences*, vendredi 30 septembre 2005, p. 21.

Wikipédia, encyclopédie en ligne ou site Internet interactif?

Wikipédia se veut une encyclopédie gratuite accessible en ligne, multilingue, et écrite coopérativement. La version anglaise a été mise en ligne le 15 janvier 2001 et la version française le 23 mars 2001. Grâce à la technologie du Wiki, il est possible pour un internaute de modifier ou créer des fiches dans l'encyclopédie depuis son ordinateur. Il existe des règles de base à

respecter pour éviter le vandalisme par exemple ou pour assurer une neutralité de point de vue.

Ce concept étonnant a ses admirateurs et ses détracteurs. Un des grands reproches est le manque de rigueur scientifique car les sources ne sont pas citées et n'importe qui peut modifier le contenu des articles. Cependant, l'esprit de collaboration et de partage, proche de celui des logiciels libres, est très intéressant. Cette encyclopédie très utilisée comprenait en octobre 2005 quelques 158 000 articles dans la version française. On ne peut donc pas passer à côté mais, comme l'indiquent les concepteurs du projet, il faut toujours utiliser plusieurs sources pour ses recherches et exercer son esprit critique. Wikipédia peut être une de ces sources, mais sûrement pas la seule.

Pour plus d'information :

Source : Savoie, Marie-Christine. *L'Index en bref*, n° 4, octobre 2005, p. 14.

Un calendrier international des conférences en science de l'information

L'International Calendar of Information Science Conferences (ICISC) regroupe les annonces de conférences et congrès du monde entier dans le domaine des sciences de l'information et de la documentation afin d'aider les professionnels à identifier les événements du domaine, aider les organisateurs à éviter les conflits de dates ou de sujets, et contribuer à faciliter les échanges entre les professionnels qui partagent les mêmes sujets d'intérêt. Ce calendrier est une initiative du Groupe d'intérêt sur les aspects internationaux de l'information (SIG/III), le chapitre européen (ASIST/EC) et le chapitre de la Nouvelle Angleterre

(NEASIST) de l'ASIST&T (l'American Society for Information Science & Technologie).

Tout organisme organisateur peut enregistrer dans ce calendrier des conférences, qu'elles soient confirmées ou en cours de préparation. Le site est pour le moment accessible uniquement en anglais.

Accès :

Source : *Documentaliste - Sciences de l'information*, vol. 42, n° 3, 2005, p. 172.

La BNQ change de nom

C'est le 31 janvier dernier qu'est entré en vigueur le regroupement des activités de la BNQ et des Archives nationales du Québec. La loi 69 « Loi modifiant la Loi sur la Bibliothèque nationale du Québec, la Loi sur les archives et d'autres dispositions législatives » a été adoptée en décembre 2004 par l'Assemblée nationale et crée une nouvelle institution « Bibliothèque et Archives nationales du Québec » (BAnQ). Pour plus de détails : http://www.banq.qc.ca/portal/dt/a_propos_banq/communiques/courants/com_2006_01_25.jsp

La séduction à la BAnQ

Selon un article de la Presse du samedi 4 février 2006, la Grande Bibliothèque est un lieu très convivial pour la séduction et la drague entre les rayons. De plus les candidats sont sobres, cultivés et bien élevés et selon Christine Demaine, bibliothécaire à Ottawa, pour les usagers la bibliothèque est un environnement sexy.

Après les bars, les petites annonces, le supermarché ou le musée voilà la bibliothèque devenue lieu de romance.



Nominations et félicitations

Correctif : Dans notre empressement de féliciter Louise Labory, directrice-associée au Service du développement culturel et qualité de vie - Ville de Montréal, à titre de nouvelle grand-mère, nous avons omis de mentionner les parents du petit Henri : Marie-Hélène Labory et son conjoint Frédéric Ouellet, tous deux bibliothécaires. Toutes nos excuses et félicitations aux heureux parents.

- **Andrée Bellefeuille** a été nommée la nouvelle présidente de l'Association pour la promotion des services documentaires scolaires. Elle travaille à titre de bibliothécaire au Service des Ressources éducatives de la Commission scolaire de Montréal et a fait partie du groupe visionnaire qui a précédé la création de l'APSDS en avril 1989.

- **Guylaine Pellerin** est directrice du service de la bibliothèque de Saint-Lambert depuis octobre 2005.

- **Jean-Marc Lynch** a été nommé chef de division bibliothèque pour la Ville de Saint-Bruno et est entré en fonction

le 23 janvier 2006. Il était auparavant directeur du réseau des bibliothèques au Réseau BIBLIO de la Montérégie.

- **Monique Khouzam** a été confirmée en décembre 2005 dans ses fonctions de chef de division des programmes et services aux arrondissements à la Direction associée - Bibliothèques de la Ville de Montréal.

- **Robert St-Amant** a été réélu représentant de l'Ontario au Conseil d'administration de l'Entraide universitaire mondiale du Canada (EUMC) lors de son Assemblée générale tenue les 5 et 6 novembre 2005. Robert St-Amant est professeur et coordonnateur des programmes d'études en Développement international au Collège d'Alfred de l'Université de Guelph.

- **Andréane Leclerc** est bibliothécaire responsable à la bibliothèque de Cartierville, Ville de Montréal - arrondissement Ahuntsic-Cartierville.

- **Sylvain Meunier** est directeur de la Bibliothèque de l'Université de

Moncton, campus de Shippagan.

- **Ordre du Canada à une bibliothécaire : madame Eileen Travis**, bibliothécaire en chef de la région de Saint-John au Nouveau-Brunswick, a reçu l'Ordre du Canada, lors d'une cérémonie à Rothesay, NB le 30 novembre dernier. En sa qualité de bibliothécaire, elle s'est méritée l'estime de toute sa communauté en contribuant à l'essor des services de bibliothèques dans l'ensemble de la région et en faisant la promotion de l'alphabétisation auprès des jeunes grâce à des programmes de lecture et d'aide par les pairs.

- **France Bouthillier**, qui agissait à titre de directrice intérimaire à la GSLIS de l'université McGill, a été confirmée dans ses fonctions de directrice en juin 2005.

- **Claudette Poulin** a pris sa retraite le 31 janvier 2006 et est succédée par **France Genest** au poste de directrice de la Bibliothèque municipale de Mirabel.

À l'agenda

par Sylvain Robichaud

Prière d'envoyer vos suggestions à sylvain.robichaud@blackwell.com

17 mars 2006

Activité de formation continue de la CBPQ

Les collections vidéographiques et le droit d'auteur

Montréal, QC

<http://www.cbpq.qc.ca/>

24 mars 2006

Activité de formation continue de la CBPQ

Le service à une clientèle difficile

Montréal, QC

<http://www.cbpq.qc.ca/>

27 mars 2006

Activité de formation continue de la CBPQ

Gestion des contenus et ressources numériques

Québec, QC

<http://www.cbpq.qc.ca/>

31 mars 2006

Activité de formation continue de la CBPQ

Développement des collections :

La littérature jeunesse dans tous ses états : la choisir, la classer, l'animer et la défendre

Montréal, QC

<http://www.cbpq.qc.ca/>

3-4 avril 2006

Colloque national sur le livre et la lecture

Ministère Éducation, Loisir et Sport
Hôtel Hyatt Regency

Montréal, QC

Information :

<http://www.mels.gouv.qc.ca/lecture/sections/fr/programme.asp>

23-25 avril 2006

6^e Symposium international sur le droit d'auteur

Édition et intérêt public

Union internationale des éditeurs (UIE)

Montréal, QC

www.anel.qc.ca/symposium-ue

25 avril 2006

Activité de formation - CRIM

Virtualisation des environnements

TI : avantages et défis

Info-formation@crim.ca

17-19 mai 2006

37^{ème} Congrès Annuel de la CBPQ

Nouveaux espaces

Centre de congrès Palace, Laval, QC

Rens. : CBPQ, 514-845-3327

<http://www.cbpq.qc.ca/congres/congres.html>

25-28 mai 2006

Congrès 2006 APLA (Atlantic Provinces Library Association)

Ayez un impact! Développez votre bibliothèque!

Delta Fredericton, Fredericton, NB

<http://www.apla.ca/>

[news.cfm#apla2006](http://www.apla.ca/news.cfm#apla2006)

Corporation des bibliothèques professionnelles du Québec

37^e CONGRÈS ANNUEL



17 au 19 mai 2006

Centre de congrès Palace

1717, boul. Le Corbusier
Laval H7S 2K7



Corporation des bibliothèques
professionnelles du Québec